

Compte-rendu* du Conseil d'Administration du Lycée Louis le Grand du 4 octobre 2017

Points à l'ordre du jour :

- Validation du PV du CA du 21/06/2017
- Présentation de la rentrée 2017
- Conventions de coopération/partenariats
- Concessions de logements
- Voyages et échanges scolaires 2017/2018
- Autorisation de recrutement des surveillants d'internat
- Décisions modificatives

Principaux points soulevés :

Bilan de rentrée

- Bilan de rentrée très détaillé présenté par M. le Proviseur.
- Effectifs stables, peu d'élèves en 1^{ère} L malgré les efforts de recrutement, en revanche progrès notable sur le recrutement des STI2D grâce aux différentes actions menées (65 candidatures cette année vs 45 l'année dernière).
- Apparition de nouvelles notions sur les bulletins de 3^e qui rendent plus difficile la sélection des dossiers. LLG et H4 devraient revoir le dispositif pour la rentrée 2018/2019.
- +30% de candidatures en CPGE à LLG ainsi que dans toutes les CPGE cotées.
- Dysfonctionnements APB liés à l'accumulation de plusieurs facteurs (+30000 élèves de la génération 2000 et +25000 candidatures liées aux ré orientations). 19 élèves de LLG se sont retrouvés sans affectation, tous les cas ont été résolus par l'administration en lien avec les autres établissements. Le proviseur remercie les fédérations de parents d'élèves, qui remercient les élèves délégués.
- 40% des élèves de Terminale LLG ont intégré les CPGE LLG (vs 30% l'année précédente) : ceci est lié au très bon niveau des Terminales 2016/2017 : 76% des élèves ont eu le bac avec mention TB vs 67% l'année précédente.
- 3 élèves de Seconde ont intégré la filière STI2D.
- Moins de boursiers en Seconde (10% vs 15% l'année dernière).
- Investissement toujours important de LLG dans le dispositif des cordées de la réussite.

Eléments qualitatifs

- La rentrée s'est globalement très bien déroulée, malgré des difficultés à pourvoir certains postes de personnel.
- Les emplois du temps ont été ajustés au fil de l'eau.
- La mise en place de la classe de seconde sans note a été très bien reçue des parents et fait l'objet d'un dispositif de suivi resserré de la part des équipes pédagogiques.
- L'accès à la cantine a été modifié (circulation, contrôle des badges etc), certains problèmes restent à résoudre : créneau de déjeuner de 12h et « agglutinement » des élèves. La tranche horaire a été élargie : il est possible d'entrer à la cantine jusqu'à 13h30 vs 13h avant.
- Communication : LLG va travailler sur son site, éditer un livret et un bel ouvrage. Un reportage est également prévu sur la vie des élèves à LLG, qui sera diffusé dans l'émission « Sept à huit ».

Conventions/partenariats

- LLG a mis en place des conventions avec Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris 3 Sorbonne nouvelle, Paris 4 Sorbonne, Paris 5 Descartes, Paris 6 UPMC, Paris 7 Diderot, Paris Ouest Nanterre, Paris Sud Orsay, Paris Sciences et Lettres, Paris Dauphine.
- Ces conventions permettent d'avoir une équivalence de niveau en L1/L2 (année validée).
- Attention au calendrier et aux démarches d'inscription qui sont plus ou moins aisées ou transparentes.

- Modalités pédagogiques spécifiques sur Paris 1 (stage de 3 semaines).
- Partenariat mis en place avec l'institut Mines/Telecom : une réflexion sur la signification du métier d'ingénieur sera menée dans ce cadre.

Voyages

- Une première liste de voyages est présentée (issue de la réunion du 25/09 avec les professeurs) : Ski cohésion de classe MPSI1 MPSI3 MPSI4 et PCSI2, Voyage à Rome TS6, Etude et pratique sportive en altitude Alpes 2nde3, Shakespeare et mathématiques 1^{ère} S6, Géographie et développement durable à Copenhague 1^{ère} S2, sortie scolaire à Londres 1ères S1 S2 S4 S6 L, Géologie dans les Alpes 1ères S2 S5.
- Parmi les voyages votés lors du CA du 21/06, celui au Chili fait l'objet d'un échange en cours de CA quant aux modalités de communication et d'attribution de subventions. Une réunion d'information a été organisée. A noter que ce voyage est désormais qualifié de voyage pédagogique à dominante SVT.

Prochain Conseil d'Administration le lundi 20 novembre 2017

** Le PV du CA sera rédigé par un des membres du CA et fera l'objet d'une validation formelle lors du CA du 20 novembre 2017.*